



LOUHOSSOA
—LUHUSO—

Conseil du 19 novembre 2018

20180045

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean- Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA.

Etaient présents (14) :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, JAUREGUIBERRY Jean Louis, SAINT-PIERRE Marie Claire, IRIART-BONNECAZE Carole, HIRIART Alain, SAPPARART Bertrand, MONGABURE Bernadette, ROUX Laurent, OSPITAL Marie Dominique : Conseillers

Etaient excusés (1) :

OLHAGARAY Michel

Secrétaire : ALZURI Isabelle

Création d'un jardin du souvenir

Le Maire rappelle à l'assemblée la pratique croissante de la crémation dans les familles, les cendres pouvant être déposées, à la convenance de la famille, dans une sépulture, dans un columbarium ou dans une propriété publique ou privée. Elle peut aussi les disperser en pleine nature ou dans le cimetière à condition qu'une partie de ce dernier soit spécialement affectée pour cela.

Le Maire propose d'affecter une partie du cimetière à un jardin du souvenir spécialement aménagé où les familles pourront, à leur demande, répandre les cendres de leurs morts.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE d'affecter la partie du cimetière située près de la stèle en pierre à la dispersion des cendres des corps ayant fait l'objet d'une crémation.

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Louhossoa, le 20 novembre 2018,
Mr HARRIET Jean Pierre

